



**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC DE MINGANIE
DU MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2024 À 15 H
À LA PRÉFECTURE DE LA MRC SITUÉE AU 1303, RUE DE LA DIGUE À HAVRE-
SAINT-PIERRE**

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **RATIFICATION ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 20 AOÛT 2024**
4. **AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT**
 - 4.1 Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires - Priorités régionales
 - 4.2 Fonds local d'investissement (FLI) / Fonds local de solidarité (FLS)
 - 4.3 Fonds d'initiatives et d'opportunités socio-économiques (FIOSE)
 - 4.4 Gestion des matières organiques
 - 4.5 Plateforme de consultation publique
 - 4.6 Politique de prévention et de prise en charge du harcèlement, de la violence et de l'incivilité au travail
 - 4.7 Complexe aquatique de Minganie
 - 4.7.1 Inspection et maintenance
 - 4.7.2 Travaux
 - 4.8 Activités reliées au site du patrimoine mondial de L'Île-d'Anticosti
 - 4.8.1 Mise en valeur du phare de la Pointe Carleton
 - 4.8.2 Financement des opérations de la Société du patrimoine mondial Anticosti

- 4.9 Dénéigement de la préfecture de la MRC et du Complexe aquatique de Minganie
- 4.10 MNP - Offre de service sur la mise en application de la norme SP3280
- 4.11 AEQ - Comité aviseur

5. ADMINISTRATION ET GESTION

- 5.1 Adoption des engagements, des comptes et des décaissements
- 5.2 Ressources humaines
- 5.3 Photocopieurs

6. AFFAIRES NOUVELLES

- 6.1
- 6.2
- 6.3

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

8. CLÔTURE DE LA SÉANCE